MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE N°112/2026

Sous l'impulsion du Gouvernement, la RDC accélère sa stratégie de diversification économique et d'industrialisation

Au nom de la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, Judith Suminwa Tuluka, le Vice- Premier Ministre, Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, a procédé le mardi 17 mars 2026, à l'ouverture officielle du séminaire de haut niveau des décideurs politiques sur le renforcement des capacités productives en République démocratique du Congo.

Cette conférence nationale stratégique est coorganisée par la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) et le Gouvernement de la République démocratique du Congo, à travers le ministère du Commerce extérieur. Elle se tient du 17 au 20 mars 2026 à Kinshasa.

Cette rencontre de haut niveau s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer la cohérence des politiques publiques et à consolider les stratégies de développement économique du pays.

Dans son allocution d'ouverture, le Vice-Premier Ministre a souligné que la transformation structurelle de l'économie congolaise constitue un impératif majeur. Il a rappelé que la République démocratique du Congo regorge d'importantes ressources naturelles et dispose d'un potentiel humain considérable. Toutefois, a-t-il insisté, le défi central réside dans la capacité à transformer ces atouts en richesses durables, créatrices d'emplois décents et porteuses d'une croissance inclusive.

S'inscrivant dans la vision du Président de la République, Félix Tshisekedi, qui fait de la diversification économique un axe prioritaire, le Gouvernement a engagé plusieurs réformes majeures, notamment à travers la stratégie de développement industriel et la promotion des exportations, afin de stimuler une transformation productive fondée sur la valorisation locale des ressources et la modernisation de l'économie.

Le Vice-Premier Ministre a souligné que cette ambition requiert un engagement collectif et l'appui de partenaires techniques tels que la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, dont l'expertise contribuera à analyser les

faiblesses des capacités productives dans des secteurs clés comme l'agriculture, l'industrie, l'énergie et le commerce.

Cette démarche permettra d'identifier les contraintes structurelles à l'industrialisation et débouchera sur l'élaboration d'un « programme pays » inclusif, aligné sur les priorités nationales, en vue de structurer durablement les chaînes de valeur, les filières stratégiques et les infrastructures essentielles au développement économique de la RDC.

Abordant les défis institutionnels en RDC, il a évoqué notamment les enjeux liés à la gouvernance des ressources naturelles, en particulier la gestion de la rente minière, la mise en œuvre des mécanismes de rétrocession aux communautés locales, ainsi que l'utilisation de la redevance minière.

À ce sujet, il a insisté sur la nécessité de transformer la rente minière en compétitivité durable, en investissant prioritairement dans les infrastructures de transport, l'énergie, le capital humain et le renforcement des institutions.

En conclusion, le Vice-Premier Ministre a plaidé pour une transformation structurelle de l'État, reposant sur la mise en place de pôles d'excellence chargés de la gestion stratégique de l'économie nationale. Il a souligné que le choix de ces pôles constitue une décision hautement stratégique, au même titre que la programmation des réformes à mettre en œuvre.

Le Gouvernement de la République attache une importance particulière aux conclusions de ces assises, qui devront servir de base pour orienter les politiques publiques vers une croissance forte, diversifiée, résiliente et inclusive, tout en renforçant l'attractivité du pays pour les investissements productifs.

Fait à Kinshasa, le 17 mars 2026

Cellule de communication